

ACP Domaine des Fleuves

B 1200 Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles) - avenue de Calabre 6

BE 0866.912.556

Lot : P.06-C01/A303  
 Date : 10/10/2024  
 Période : 1/08/2023 - 31/07/2024  
 Nbr de jours : 366

DE MOL - MIKHO Jan - Nataliya

Avenue de Calabre, 6/303  
 BE 1200 - Bruxelles

Description	Sous-total TVA incl.	Total Qté	Qté	TVA excl.	TVA	Total TVA incl. (*)	
						Propriétaire	Occupant
<b>Frais communs généraux</b>							
Indemnités administratives	2.520,00 €	140	1	18,00 €	0,00 €	18,00 €	0,00 €
Frais administratifs	396,20 €	10.000	49	1,94 €	0,00 €	1,94 €	0,00 €
Honoraires syndic	36.706,76 €	10.000	49	179,86 €	0,00 €	0,00 €	179,86 €
Assurances	25.079,43 €	10.000	49	122,55 €	0,34 €	122,89 €	0,00 €
Travaux et réparations	18.556,49 €	10.000	49	79,82 €	11,10 €	90,93 €	0,00 €
Protection anti-incendie	3.203,23 €	10.000	49	12,97 €	2,72 €	0,00 €	15,70 €
Installations électriques	2.918,62 €	10.000	49	12,46 €	1,84 €	0,00 €	14,30 €
Égouts et toiture	10.054,87 €	10.000	49	44,41 €	4,85 €	0,00 €	49,27 €
Garages et parkings	9.920,02 €	10.000	49	43,84 €	4,77 €	10,53 €	38,08 €
Traitement des ordures	3.009,90 €	10.000	49	12,76 €	1,99 €	0,00 €	14,75 €
Jardin et extérieurs	5.409,83 €	10.000	49	21,91 €	4,60 €	3,49 €	23,02 €
Eau des communs	3.106,60 €	10.000	49	1,37 €	13,86 €	0,00 €	15,22 €
Electricité	8.208,54 €	10.000	49	37,95 €	2,28 €	0,00 €	40,22 €
Frais de procédure	527,88 €	10.000	49	2,26 €	0,32 €	2,59 €	0,00 €
Entretien divers	157,94 €	10.000	49	0,73 €	0,04 €	0,00 €	0,77 €
Frais divers	9.091,24 €	10.000	49	40,10 €	4,45 €	4,61 €	39,94 €
<b>Frais communs Bloc A - Yser</b>							
Ascenseurs	2.117,88 €	844	43	97,51 €	10,39 €	0,00 €	107,90 €
Sanitaire et chauffage	1.124,77 €	844	43	53,04 €	4,26 €	1,20 €	56,11 €
Menuiseries	132,50 €	844	43	6,37 €	0,38 €	6,75 €	0,00 €
Nettoyage	9.192,07 €	844	43	387,04 €	81,28 €	0,00 €	468,32 €
Electricité	2.104,68 €	844	43	101,15 €	6,07 €	0,00 €	107,23 €
<b>Frais privatifs</b>							
Frais Privatifs	12.102,95 €			27,90 €	0,00 €	27,90 €	
Décompte privatif chauffage et eau	136.784,27 €			436,50 €	0,00 €		436,50 €
						290,82 €	1.607,19 €
Total de la répartition des charges :							1.898,01 €
Provisions (hors fonds de réserve et fonds de roulement permanent) :							-2.148,00 €
Solde du décompte :							-249,99 €
Arriérés au 31/07/2024 :							1.684,50 € (**)
Solde :							1.434,51 €

Nous vous prions de verser ce montant sur le compte de l'ACP mentionné ci-dessous:

N° compte bancaire	: BE86 0682 4730 3850			
Montant	: 1.434,51 €	0%	578,47	578,47
Communication	: +++120/0029/04746+++	6%	592,56	628,11
Date limite	: 09/11/2024	21%	571,42	691,42
		<b>Total</b>	<b>1.742,45</b>	<b>1.898,01</b>

(\*) La répartition des frais entre locataires et propriétaires est purement à titre indicative et dépend entièrement du contrat de bail.

Cette proposition de répartition ne peut en aucun cas être reprochée au syndic.

(\*\*) Ce montant ne tient pas compte d'une éventuelle procédure.

Immeuble 32-120-0162  
 pp 0011 / 000 00303  
 303 - 3 ET.

**DECOMPTE DE FRAIS**

Date 25/09/2024

**ista**  
 Square Marie Curie, 50  
 1070 Anderlecht

**PERIODE** 01/07/2023 - 30/06/2024

**Immeuble** 32-120-0162  
 0000035350

YSER - BLOC A  
 Avenue de Calabre, 6  
 1200 BRUXELLES

**Appartement** 0011 / 000 00303  
 303 - 3 ET.

**Propriétaire**

**REF**

**Occupant** DE MOL-POPIELARSKA

C/O MANAGIMM SPRL

Compte de frais	Immeuble		Prix unit.	Appartement	
	Montant	Quantités		Quantités	Montant
Chauffage integrateur	3.627,25	48.722,65	0,07445	<b>2.709,10</b>	<b>201,68</b>
Échauffement de l'eau	2.527,92	210,66	12,00000	<b>4,21</b>	<b>50,52</b>
Éclairage au Froide	3.323,87	737,00	4,51000	<b>13,44</b>	<b>60,61</b>
Éclairage eau froide	436,93	13,00	33,61000	<b>1,00</b>	<b>33,61</b>
Service premium integrateur	31,15	13	2,39580	<b>1,00</b>	<b>2,40</b>
Écompte integrateur radio AMM location	613,00	13	47,15370	<b>1,00</b>	<b>47,16</b>
Service premium compteur d'eau chaude	31,15	13	2,39580	<b>1,00</b>	<b>2,40</b>
Service premium compteur d'eau froide	31,15	13	2,39580	<b>1,00</b>	<b>2,40</b>
Écompte eau chaude radio AMM location	232,17	13	17,85960	<b>1,00</b>	<b>17,86</b>
Écompte eau froide-radio AMM location	232,17	13	17,85960	<b>1,00</b>	<b>17,86</b>
<b>Total frais</b>					<b>436,50</b>
<b>Total avances</b>					<b>0,00</b>
<b>OLDE</b>					<b>436,50</b>

	Montant	Quantités			
ASES	346,42	74,43			Totaux
VA	0,00	15,65			420,85
					15,65

Compteur		Pièce	Ech.	Surf/ Val.Cal	INDEX		Consom.	Remarque
Type	N°				Ancien	Relevé		
CH/TEGR.	532031008	Autres	20	1,00	11.548,70	14.257,80	2.709,10	
Chauffage(kwh)							2.709,10	

Compteur		Pièce	Ech.	Surf/ Val.Cal	INDEX		Consom.	Remarque
Type	N°				Ancien	Relevé		
C/WW	550841948	Autres			31,62	35,83	4,21	
Eau chaude(m³)							4,21	

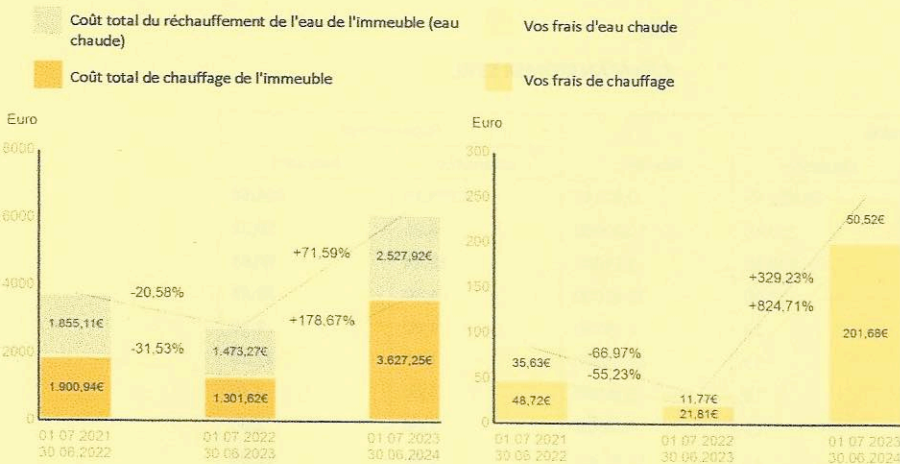
Compteur		Pièce	Ech.	Surf/ Val.Cal	INDEX		Consom.	Remarque
Type	N°				Ancien	Relevé		
F/KW	550804431	Autres			40,06	49,29	9,23	
Eau froide(m³)							9,23	

Mix énergétique et émission de CO<sub>2</sub> pour le chauffage et l'eau chaude (réchauffement)

Source d'énergie	Quantité d'énergie de l'immeuble	Facteur CO <sub>2</sub>	Emissions de CO <sub>2</sub> :
Gaz [kWh]	79.490,60 kWh	0,217 kgCO <sub>2</sub> /kWh	17.249,46 kgCO <sub>2</sub>
Votre part de la consommation totale		4,10%	Votre part de CO <sub>2</sub> 706,77 kgCO <sub>2</sub>

Sur la gauche, vous avez un aperçu détaillé de votre source d'énergie et du mix énergétique fournie. Les composants de votre mix énergétique et votre consommation d'énergie individuelle permettent de calculer votre émission de CO<sub>2</sub> individuelle. L'émission moyenne de CO<sub>2</sub> pour un seul ménage est de 10.800 kgCO<sub>2</sub>.

Votre consommation par rapport aux années précédentes (corrigée des variations climatiques)



Les graphiques montrent votre consommation individuelle de chauffage et d'eau chaude par rapport au total de l'immeuble. Vous pouvez comparer l'évolution de votre consommation à celle de l'immeuble. Les valeurs de consommation sont affichées en kWh, m<sup>3</sup> ou HCA ainsi qu'en euros. De cette façon, vous pouvez analyser votre consommation indépendamment des changements de prix. Ajusté au climat, signifie que tous les facteurs climatiques régionaux sont neutralisés afin de rendre la consommation comparable dans tout le pays.

Sa consommation se réfère à un groupe d'utilisateurs similaire

Période de facturation	Chauffage			Eau chaude		
	Unités	Taille en m <sup>2</sup>	Unités/m <sup>2</sup>	m <sup>3</sup>	Taille en m <sup>2</sup>	m <sup>3</sup> /m <sup>2</sup>
01.07.2023 - 30.06.2024						
Votre consommation	2.709,10	/	/	4,21	/	/
Consommation groupe de référence	/	/	/	/	/	/
Consommation total de l'immeuble	48.722,65	/	/	210,66	/	/

Le tableau indique votre consommation d'énergie par mètre carré, corrigée des variations climatiques, par rapport à un groupe de référence. Le groupe de référence est obtenu par la conversion de la consommation totale de l'immeuble vers une consommation moyenne pour un appartement avec une surface égale au votre (en m<sup>2</sup>). Vous pouvez facilement voir si vous êtes au-dessus ou en dessous de la moyenne. Si vous voyez un potentiel d'amélioration, consultez les informations ci-dessous pour en savoir plus sur l'efficacité énergétique

Vous voulez en savoir plus sur l'efficacité énergétique ?

Si vous souhaitez améliorer votre efficacité énergétique, visitez le site de  
- pour Bruxelles : BRUGEL (Commission de régulation bruxelloise pour les marchés du gaz et de l'électricité) : <https://www.brugel.be/fr/>  
- pour la Wallonie : SPW Énergie (Service Public de Wallonie) : <https://www.spcw.be/fr/>

Vous avez besoin d'informations sur les procédures de règlement des litiges?

Nous nous efforçons de fournir un excellent service en termes de qualité du travail, de précision, de respect des délais de livraison et de service à la clientèle. Au cas où vous ne seriez pas entièrement satisfait, nous sommes impatients de savoir comment améliorer notre service.

Si vous avez une plainte à formuler à propos d'ista ou si vous n'êtes pas satisfait de notre service, veuillez nous contacter

(a) par téléphone au 02 523 40 60

(b) par courrier électronique à [contact@ista.be](mailto:contact@ista.be)

(c) en écrivant à ista à l'adresse Square Marie Curie 50, 1070 Anderlecht

Veuillez fournir un aperçu de votre plainte et confirmer vos coordonnées à jour. Ce faisant, vous nous autorisez à enregistrer les détails de votre plainte dans notre registre des plaintes et, le cas échéant, à communiquer les données relatives aux plaintes à des organisations externes si nécessaire.

ista Belgium dispose d'une procédure de plainte interne dans le cadre de laquelle nous cherchons, au sein de notre organisation, une solution à votre plainte. ista répondra, en fonction de la nature de votre plainte, aussi rapidement que possible et au plus tard 45 jours après son dépôt. Si nous ne sommes pas autorisés ou en mesure de traiter votre plainte, nous vous transmettrons l'organisation responsable, qui est le plus souvent votre gestionnaire immobilier.

Si nous ne pouvons pas traiter votre plainte ensemble, soit avec l'aide de votre gestionnaire immobilier, vous pouvez vous adresser à BRUGEL pour Bruxelles et à SPW Énergie pour la Wallonie pour qu'ils examinent votre demande sur le lien suivant.

- BRUGEL : <https://www.brugel.be/fr/>

- SPW Énergie : <https://www.spcw.be/fr/>

Pour connaître votre consommation d'énergie en digital, prenez contact avec votre gestionnaire de l'immeuble.

Voor Nederlandstalige toelichting : <https://www.ista.be/nl/nl/over-ista/over-ista-2023-2024/>  
Zur deutschen Erklärung : <https://www.ista.be/fr/fr/over-ista/over-ista-2023-2024/>